



COMMUNE DE CHOISY

EXTRAIT

## DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 19/01/2023

Reçu en préfecture le 19/01/2023

Publié le

**SLOW**

ID : 074-217400761-20230117-2023\_04-DE

### Nombre de conseillers :

En exercice	18
Présents	15
Votants	16

L'an deux mille vingt-trois, le 17 janvier

Le conseil municipal de la commune de Choisy, dûment convoqué le 6 janvier, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Yves GUILLOTTE, Maire.

Présents : Yves GUILLOTTE, Christiane MICHEL, Christian BOCQUET, Jacqueline CECCON, Norbert CHIODINI, Gilbert LIENARD, Jacqueline PECORARO, Jean BARDET, Brigitte BARRET, Michel SOCQUET-CLERC, Olivier COUET, Isabelle JOYE, Guy PHILIPPE, Stéphane GREVE, Aurore MOSSIERE

Pouvoirs : Sylvie AUROY à Jean BARDET

Absents : Valérie STEFANUTTI, Marlène CHAFFARD

Secrétaire de séance : Brigitte BARRET

**23/04**

### Objet :

**TRAVAUX DE RENFORCEMENT DES RESEAUX ELECTRIQUES ET DE TELECOMMUNICATIONS ET ECLAIRAGE PUBLIC DE CHAMPFLEURY - SEML ENERGIE ET SERVICES DE SEYSSSEL**

M. Yves GUILLOTTE, Maire, présente au conseil municipal les travaux de renforcement des réseaux électriques et de télécommunications et éclairage public de Champfleury.

Les devis des travaux et fournitures s'élèvent à :

#### Renforcement du réseau électrique

- Montant HT des Travaux .....	191 491.87 €
- Montant HT des fournitures.....	39 605.58 €
+ maîtrise d'œuvre (3 %) .....	6 932.92 €
<b>Montant total HT.....</b>	<b>238 030.37 €</b>
<b>TVA 20 %.....</b>	<b>47 606.07 €</b>
<b>MONTANT TOTAL TTC.....</b>	<b>285 636.44 €</b>

Ces travaux pourront être subventionnés par le Syndicat Intercommunal d'Electricité de Services de Seyssel, au taux de 75 % sur le montant Hors Taxes, soit 178 522.78 €.

La dépense HT pour la commune sera de **59 507.59 €**

#### Mise en souterrain du réseau de télécommunication

- Montant HT des Travaux .....	43 259.95 €
- Montant HT des fournitures.....	859 20 €
+ maîtrise d'œuvre (3 %) .....	1 323.57 €
<b>Total HT des travaux.....</b>	<b>45 442.73 €</b>
<b>TVA 20 %.....</b>	<b>9 088.55 €</b>
<b>MONTANT TOTAL TTC.....</b>	<b>54 531.27 €</b>

Ces travaux ne peuvent être subventionnés.

#### Eclairage public

- Montant HT des Travaux .....	15 088.06 €
- Montant HT des fournitures .....	9 680,76 €
+ maîtrise d'œuvre (3 %) .....	743,06 €
<b>Total HT des travaux.....</b>	<b>25 511.89 €</b>
<b>TVA 20 %.....</b>	<b>5 102,38 €</b>
<b>MONTANT TOTAL TTC.....</b>	<b>30 614.27 €</b>

Ces travaux pourront être subventionnés par le Syndicat Intercommunal  
Seyssel au taux de **30 %** sur le montant HT, soit 7 653.57 €  
La dépense HT pour la commune sera de 17 858.32 €

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :**

- **DECIDE** d'accepter les travaux présentés ci-dessus ;
- **DECIDE** de demander au maire de solliciter les subventions auprès du SIESS ;
- **DECIDE** d'autoriser le maire à signer tous les actes nécessaires à l'application de la présente délibération ;
- **DECIDE** de prévoir les crédits nécessaires.

Le secrétaire de séance  
Brigitte BARRET



Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Yves GUILLOTTE



Délibération devenue exécutoire compte tenu de  
la télétransmission en Préfecture le  
et de la publication le  
Le Maire,